

# Charte de la personne âgée dépendante

## CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ÂGÉE DÉPENDANTE

TOUTES LES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES ONT DROIT  
AU RESPECT ABSOLU DE LEURS LIBERTÉS D'ADULTE ET DE LEUR DIGNITÉ D'ÊTRE HUMAIN.

### ■ CHOIX DE VIE

Toute personne âgée dépendante garde la liberté de choisir son mode de vie.

### ■ DOMICILE ET ENVIRONNEMENT

Le lieu de vie de la personne âgée dépendante, domicile personnel ou établissement, doit être choisi par elle et adapté à ses besoins.

### ■ DROIT À LA VIE SOCIALE MALGRÉ LES HANDICAPS

Toute personne âgée dépendante doit conserver la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie de la société.

### ■ PRÉSENCE ET RÔLE DES PROCHES

Le maintien des relations familiales et des réseaux amicaux est indispensable aux personnes âgées dépendantes.

### ■ PATRIMOINE ET REVENUS

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

### ■ VALORISATION DE L'ACTIVITÉ

Toute personne âgée dépendante doit être encouragée à conserver des activités.

### ■ LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET PRATIQUE RELIGIEUSE

Toute personne âgée dépendante doit pouvoir participer aux activités religieuses ou philosophiques de son choix.

### ■ PRÉSERVATION DE L'AUTONOMIE ET PRÉVENTION DE LA DÉPENDANCE

La prévention de la dépendance est une nécessité pour l'individu qui vieillit.

### ■ DROIT AUX SOINS

Toute personne âgée dépendante doit avoir, comme toute autre, accès aux soins qui lui sont utiles.

### ■ QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Les soins que requiert une personne âgée dépendante doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant.

### ■ RESPECT DE LA FIN DE VIE

Soins et assistance doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

### ■ PRIORITÉ DEVOIR DE RECHERCHE

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement et la dépendance est une priorité.

### ■ EXERCICE DES DROITS ET PROTECTION JURIDIQUE DE LA PERSONNE

Toute personne en situation de dépendance doit voir protégés non seulement ses biens mais aussi sa personne.

### ■ INFORMATION ET SENSIBILISATION POUR LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

L'ensemble de la population doit être informé des difficultés qu'éprouvent les personnes âgées dépendantes.



Charte de la personne âgée dépendante - (147Ko)



**Groupe Hospitalier**  
Bretagne Sud

### **Groupe Hospitalier Bretagne Sud**

Horaires de l'accueil du Scorff :  
7h45 à 19h du lundi au vendredi  
10H à 18H les samedis, dimanches et  
jours fériés

Standard : 02 97 06 90 90

5 Avenue de Choiseul  
BP 12233 - Lorient cedex



**NUMÉROS UTILES**



**CONTACTEZ-NOUS**